

AVIS PUBLIC

Modification de la date d'une séance ordinaire

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur, pour informer les citoyens :

QUE la séance ordinaire prévue au calendrier des séances de l'année 2025 pour le mardi 11 novembre 2025 sera reportée au lundi 17 novembre à 19h:

QUE cette séance se tiendra au lieu habituel prévu pour la tenue des séances du conseil municipal, soit le 20, rue Principale à Saint-Jacques-le-Mineur;

QUE la séance sera diffusée en simultanée sur la plateforme TEAMS au lien diffusé sur le site internet de la municipalité.

Donné à Saint-Jacques-le-Mineur, ce 3e jour du mois de novembre 2025.

લ્ય લ્ય લ્ય લ્ય

Je, soussignée, Isabelle Arcoite, directrice générale et greffière-trésorière, résidente de St-Basile-le-Grand, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par la municipalité entre 8h00 et 22h00 en ce jour.

Isabelle Arcoite, directrice générale et greffière-trésorière